



NUMÉRO

SPÉCIAL COMMUNICATION

La commune s'est dotée de plusieurs outils pour vous apporter une information de qualité mais aussi partager et tisser des liens de proximité. Nous souhaitons dans ce bulletin passer en revue l'ensemble de ces moyens. Vous aurez dorénavant pour vous informer :



1. **Le site internet** : il a fait l'objet d'une refonte et sera la base de notre communication pour vous informer et promouvoir notre commune. Il doit-être une mine de renseignements sur l'activité locale, les richesses patrimoniales, les services municipaux, les démarches administratives ou encore sur les associations qui participent pleinement à la vie communale.

2. **L'application Illiwap** : elle vous envoie en temps réel, sans publicité, ni collecte de données personnelles les informations importantes, les alertes météo en passant par les incidents, coupures d'eau et d'électricité... etc. Elle vous permet aussi de nous signaler un quelconque désordre ou d'émettre des idées grâce à sa boîte à idées. Avec cette application, nous pouvons réaliser des sondages. Vous y trouvez aussi un agenda des événements de la commune.

3. **Le panneau numérique** situé place René Viellard : il permet de découvrir chaque jour les dernières actualités des services publics ainsi que les événements/manifestations à venir.

4. **Les toutes nouvelles bornes interactives** : l'une est située à l'intérieur et l'autre à l'extérieur de la mairie et toutes deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ces bornes remplacent les panneaux d'affichage-papier, et mettent à votre disposition non seulement l'affichage réglementaire, légal et obligatoire pour chaque mairie mais aussi, bien d'autres informations communales : ainsi vous trouverez les arrêtés préfectoraux et municipaux, les comptes rendus des conseils, les mariages, déclarations d'urbanisme...vous pourrez également y consulter notre site internet etc...

Avec cette solution numérique innovante, nous diminuons notre impact écologique.

5. Notre **bulletin municipal** distribué dans les boîtes aux lettres, demeure. Il sera réduit.

Si vous ne trouvez pas l'information municipale que vous cherchez, si vous avez du mal à installer Illiwap sur votre téléphone, ou pour tout autre difficulté, n'hésitez pas à venir en mairie, solliciter l'aide de Francine ou de Pauline. A la médiathèque, Isabelle saura également vous aider.

Enfin et surtout, comme vous le découvrez à travers ce bulletin, nous avons souhaité rajeunir et dynamiser l'image de notre village, avec une nouvelle identité visuelle. Nous avons fait le choix d'un logo sobre, totalement nouveau. Vous avez bien-sûr reconnu les 2 V de Val et de Vesle. Les 3 nuances de vert soulignent l'implication de la commune en matière d'écologie, de biodiversité et de nature et son attachement à son patrimoine naturel. Merci à Sylvain Leichtenaur, habitant de la Commune, pour la création de ce logo et la refonte du site internet de Val-de-Vesle.

Le Maire, Serge HIET



Un nouveau site Internet valdevesle.fr

Consultable sur ordinateur, smartphone et tablette



Plus moderne, plus intuitif et plus complet que la version précédente de notre site internet, accédez directement de chez vous à une multitude d'informations pour vous aider dans votre quotidien. Vous y retrouverez principalement :

Les actualités :

- Les événements passés ou nouveaux sur la Commune et ses alentours,
- Les derniers posts d'Illiwap
- Les associations du village
- L'agenda des manifestations à venir...

L'administratif :

- Tout savoir sur vos démarches administratives : état-civil, urbanisme, élections, etc...
- Un maximum de réponses à vos questions telles que la liste des assistantes maternelles, la collecte des déchets, les horaires SNCF, etc...

La richesse de notre village :

- Une page évolutive dédiée au patrimoine de la Commune
- Les partenariats et labels du village
(De nouvelles pages viendront alimenter le site : commerces et services du village, loisirs, etc...)

La Médiathèque :

Toutes les actualités, les informations, les animations et ateliers de notre Médiathèque sur une page.

L'application illiwap de Val-de-Vesle

Devenue incontournable, vous êtes désormais 997 abonnés !

L'utilité principale de cette application est de pouvoir communiquer toutes informations en temps réel avec nos abonnés. Cette fonctionnalité semble plaire à un grand nombre de nos habitants.

Soucieuse de votre avis et afin d'améliorer notre quotidien au sein d'une commune en plein développement, l'équipe municipale souhaiterait que vous participiez davantage à la vie de notre village par le biais de notre application : celle-ci évolue !

L'onglet « Participer » comprend maintenant 3 thèmes :

- **Signaler** : vous avez détecté un problème et souhaitez le faire remonter à la Mairie ? Vous pouvez effectuer un signalement. Après avoir sélectionné la catégorie concernée, expliquez votre signalement dans le commentaire (ex : dégradation d'un mobilier urbain, éclairage public en panne, coupure d'eau, stationnement gênant, nids de poule ou encore présence d'un obus, etc...) en accompagnant celui-ci d'une ou plusieurs photos.

Vérifiez la localisation de votre signalement (si vous avez activé votre géolocalisation, celle-ci se complètera automatiquement).

- **Sondage** : Lorsque nous estimons nécessaire de vous demander votre avis sur un projet de la Commune, nous avons la possibilité de réaliser un sondage (dernier sondage effectué : « Eclairage public : Préservons la nuit »).

- **Boîte à idées** : vous avez pensé à une idée et vous souhaitez la partager ? Remplissez simplement le formulaire avec la description de votre réflexion. L'ajout de vos coordonnées est facultatif mais fortement conseillé afin de pouvoir vous répondre.



Nouveau :

Vous pouvez également retrouver les prochaines manifestations de la Commune sur le bouton « Agenda ».

!/\ : Vérifiez que votre application soit toujours à jour.

Si vous ne possédez pas de smartphone, ni de tablette, tous les posts sont disponibles sur le site internet de la Mairie.



Le panneau numérique d'informations

Que l'on soit habitant de Val-de-Vesle ou simplement de passage dans la Commune, les informations importantes et animations à venir défilent sur notre panneau numérique d'informations.

Les nouvelles bornes interactives

Disponibles à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie

Deux bornes tactiles viennent d'être installées à l'extérieur et à l'intérieur de la Mairie. Facilement accessibles et intuitives, elles permettent principalement de publier l'intégralité de l'affichage réglementaire aux portes de la Mairie.

Elles vous offrent également la possibilité de vous envoyer les documents dont vous avez besoin directement sur votre boîte mail, et de consulter notre site internet.

Accédez de chez vous à l'interface de nos bornes en passant par notre site internet (Vie municipale > Affichage légal).



MAIRIE DE VAL-DE-VESLE
16 rue du Général de Gaulle
51360 VAL-DE-VESLE

HORAIRE D'ACCUEIL
Lundi > 15h - 19h
Mardi > Fermé
Mercredi > 09h - 11h
Jeudi > 14h - 16h
Vendredi > 15h - 17h

NOUS CONTACTER
03.26.03.91.18
mairie@valdevesle.fr

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ILLIWAP
POUR SMARTPHONE ET TABLETTE ET
RECEVEZ LES INFOS DE VAL-DE-VESLE
EN TEMPS RÉEL



valdevesle.fr